

Guide pratique

DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Cap Sizun - Pointe du Raz

Retrouvez les informations essentielles



Sommaire

- 3 *Edito*
- 4 *Un projet pour le territoire*
- 5 *Le budget*

Environnement

- 6 *Déchets (gestion et prévention)*
- 7 *Assainissement non collectif*
- 8 *Espaces naturels sensibles*
- 9 *Randonnée*

Développement économique et services à la population

- 10 *Le service économique*
- 11 *Les zones d'activités*
- 12 *Maison de services au public*
- 13 *habitat*

16 L'enfance et la jeunesse

18 Le CIAS

- 19 *Le pôle insertion*
- 20 *Les logements d'urgence*
- La mobilité*
- Portage de repas*
- 21 *Les EHPAD*

24 L'Office de tourisme communautaire

Les équipements communautaires

- 25 *Les déchèteries*
- 26 *La piscine*
- 27 *La salle de sports*



Edito

Le mot du Président

Au fil des pages qui suivent, vous allez découvrir les actions menées par la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz, son organisation et les projets qu'elle porte pour le territoire. Nos onze communes s'étaient lancées dans l'aventure en 1994. Depuis, la ligne de conduite qui structure notre action au travers des compétences exercées est toujours de : Mutualiser nos efforts pour faire ensemble ce que l'on ne pourrait pas faire seul. Par ses diverses réalisations, la Communauté de communes est devenue un acteur majeur et incontournable du territoire, tant dans le domaine social ou économique, qu'environnemental, culturel et touristique. Ce guide pratique a été conçu pour vous informer sur les nombreux services disponibles dans le Cap Sizun pour vous faciliter la vie. Leur multiplicité et leur diversité sont le fruit du constant engagement de notre collectivité. Les élus et les agents de la Communauté de communes se mobilisent pour vous offrir des équipements et des services publics de qualité et de proximité. Tant pour faciliter vos démarches administratives que pour vous fournir des informations pratiques sur de nombreux

**Mutualiser nos efforts
pour faire ensemble
ce que l'on ne pourrait
pas faire seul**

services. Nous sommes aux côtés des acteurs économiques qui font la vitalité de notre territoire et répondent à de nombreux besoins

de proximité : commerçants, artisans, professions libérales, médicales et paramédicales... Nous sommes partenaires des associations qui proposent une palette riche et variée d'activités pour nous détendre, enrichir le potentiel de chacun, et surtout permettre de nous rencontrer. Notre territoire est doté d'un riche patrimoine naturel et historique, atouts que les élus communautaires ont pour ambition de mettre en valeur au quotidien. C'est l'ensemble de ces initiatives et activités qui garanti notre qualité de vie et notre bien-être collectif. Des richesses auxquelles nous tenons et que nous continuerons de défendre dans l'avenir. Je souhaite que ce guide vous permette de découvrir les nombreux domaines d'intervention de la Communauté de communes, vous soit utile et surtout, vous permette de profiter pleinement de notre Cap Sizun !



Bruno LE PORT

Un projet de territoire pour le Cap Sizun

Définir collectivement nos priorités



Au cours des dernières années, le territoire du Cap Sizun a dû faire face à de profondes mutations de son environnement. La Communauté de communes se voit transférer un nombre croissant de compétences (auparavant exercées par l'Etat ou les communes) alors même que nos ressources, et notamment les dotations, baissent de manière continue.

Cette situation budgétaire nous impose de hiérarchiser plus précisément nos actions et surtout de définir nos priorités pour les années à venir. Nous devons changer nos habitudes, trouver des solutions innovantes pour donner corps à nos projets en travaillant collectivement à un renforcement de la solidarité territoriale.

La Communauté de communes doit se doter d'une feuille de route traduisant une vision stratégique et d'avenir pour l'ensemble du territoire à l'horizon de la fin du mandat et sur le plus long terme.

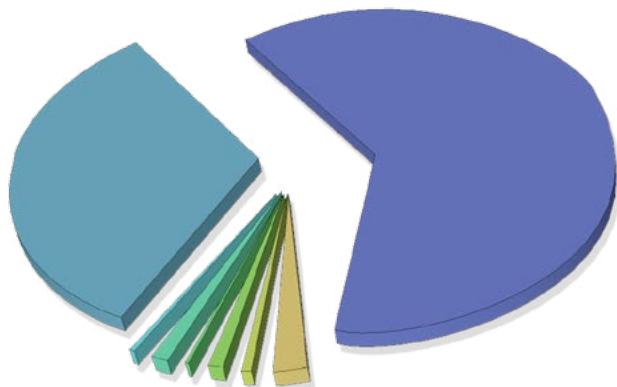
Pour y parvenir nous allons réaliser, ensemble, un projet de territoire couplé à un pacte fiscal et financier.

Derrière ces mots techniques se trouve un objectif simple mais ambitieux : définir collectivement nos priorités pour se donner ensuite les moyens (humains et financiers) de les réaliser permettant ainsi de renforcer la solidarité entre les communes et la Communauté de communes

Le projet de territoire permettra, non seulement de rendre plus lisible la répartition des compétences entre les communes et la Communauté de communes mais ce sera aussi un atout indéniable pour appuyer nos demandes dans les différentes contractualisations nous liant à nos partenaires institutionnels (Département, Région, Etat...).

Dépenses de fonctionnement 2017

Recettes

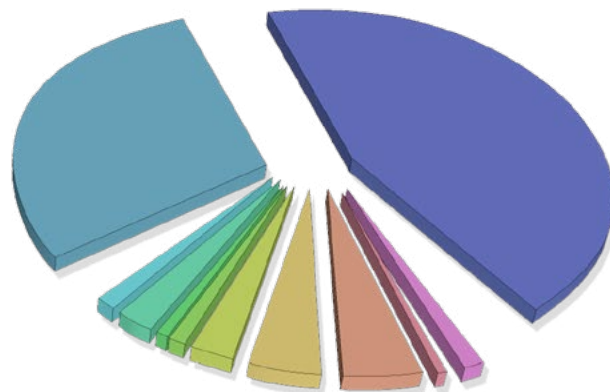


5 525 855 €	Administration générale
+ 2 893 694 €	Gestion des déchets
+ 31 500 €	Maison de l'emploi
+ 99 019 €	Espaces naturels, randonnée
+ 23 871 €	Grand site de France
+ 80 625 €	Assainissement non collectif
+ 51 120 €	Services techniques
+ 182 686 €	Enfance, jeunesse, vie associative
8 888 370 €	

Autofinancement dégagé servant à financer des projets tels que : le déploiement de la fibre, la reconstruction de la déchèterie de Pont-Croix..



Dépenses



3 958 338 €	Administration générale
+ 2 643 027 €	Gestion des déchets
+ 109 191 €	Maison de l'emploi
+ 197 703 €	Espaces naturels, randonnée
+ 56 137 €	Grand site de France
+ 82 077 €	Assainissement non collectif
+ 217 911 €	Services techniques
+ 369 621 €	Enfance, jeunesse, vie associative
+ 408 466 €	Piscine
+ 52 578 €	Salle de sports
+ 111 026 €	Sauveteurs
8 206 075 €	
+ 682 295 €	

« La Communauté de communes c'est aussi une capacité de désendettement de moins de 5 ans »

Collecte des déchets :

La collecte des déchets s'effectue en bacs collectifs placés dans les quartiers :

Les sacs jaunes sont disponibles en mairie et à la maison de services au public, 17 rue Lamartine à Audierne. Une distribution est également organisée une fois par an sur chaque commune pour permettre aux foyers du Cap Sizun de récupérer leur dotation annuelle en sacs jaunes. Tous les autres déchets sont à déposer en déchèterie.



Tel : 0800 10 65 97



www.consignesdetri.fr

E mail : gestion-dechets@cap-sizun.fr

Pour toute question relative aux déchets, contactez le service au numéro vert (gratuit)



Le tri, un petit geste qui profite à tous

Ne laissez rien au sol, merci !

● Un local réemploi

au profit de l'association Cap Solidarité Cornouaille est accessible à la déchèterie de Pont-Croix pour donner des objets et mobiliers en bon état.

● Compostage collectif

se renseigner auprès du service

● Aide au compostage individuel

mise à disposition d'un composteur par foyer contre une participation de 15 euros.

*Nous pouvons tous réduire nos déchets au quotidien
La Communauté de communes propose plusieurs outils faciles à adopter.*

● Broyage de déchets végétaux

aide de 60€/an/foyer pour louer un broyeur ou faire appel à un prestataire.

● Des autocollants Stop pub

pour les boîtes aux lettres sont disponibles en mairie et à la Maison de services au public

● Des conteneurs Abi29

pour la récupération des textiles, chaussures et la maroquinerie sont présents en plusieurs points du territoire.

Le service d'assainissement non collectif (ANC)

Les services publics d'assainissement non collectif (SPANC) des 10 communes du Cap Sizun ont confié la réalisation des contrôles à la Communauté de communes.

Le contrôle périodique de bon fonctionnement

Dans le but d'éliminer les risques pour l'environnement et pour la santé, le service est amené à vérifier périodiquement l'état et l'entretien de votre installation d'ANC. La fréquence des contrôles a été fixée à 8 ans sur le territoire de la Communauté de communes.

Un état des lieux a été réalisé entre 2006 et 2012.

Une seconde période de contrôle a débuté en 2014 par la commune de Pont Croix et s'achèvera en 2021 par la commune de Beuzec-Cap Sizun.



Le contrôle des installations neuves

Pour les constructions neuves ou les remises en conformité d'installations d'ANC, un projet d'assainissement doit être présenté au SPANC. Il se divise en deux phases :

La phase de conception pour laquelle un dossier de demande d'installation doit être déposé en mairie, et la phase de réalisation. Dans le cas d'un avis favorable sur le dossier de conception, les travaux de mise en œuvre du dispositif peuvent être réalisés.

À la fin des travaux, le service sera prévenu afin de procéder au contrôle de réalisation. Une attestation de conformité sera remise à la suite de cette visite.

Les transactions immobilières

Depuis le 1^{er} Janvier 2011, dans le cas d'une vente immobilière, le propriétaire doit présenter un rapport de contrôle de l'ANC datant de moins de 3 ans. Si le rapport a plus de 3 ans, une nouvelle visite doit être réalisée.

Dans le cas où l'installation n'est pas conforme à la réglementation actuelle, le nouveau propriétaire doit réaliser les travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la signature de l'acte de vente.

Tarifs

Toutes ces interventions sont obligatoires et, comme pour l'assainissement collectif, elles font l'objet d'une redevance à payer par les usagers. Les tarifs de ces prestations sont disponibles auprès de votre Mairie.



Tel : 02 98 70 29 57



E mail : anc@cap-sizun.fr

Les espaces naturels protégés

Le Cap-Sizun dispose d'un patrimoine naturel et paysager remarquable qui participe à la singularité du territoire. Afin de préserver ces espaces (de l'urbanisation, de la sur-fréquentation touristique, de la perte de la biodiversité...), le Conservatoire du littoral et le Conseil Départemental du Finistère mènent des politiques de protection, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel. Dans ce cadre, ils ont acquis une partie des espaces naturels du Cap Sizun et en ont confié la gestion à la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz. Le Cap Sizun c'est aussi une richesse environnementale reconnue par le label Grand Site de France.

 **600 ha**
de milieux naturels
protégés

- 1** - la pointe du Millier et la pointe de Kastel Koz (Beuzec-Cap-Sizun),
- 2** - la réserve de Goulien (Beuzec-Cap-Sizun et Goulien),
- 3** - le site naturel de Kerivoal (Goulien),
- 4** - les pointes de Penharn, de Castelmeur et du Van (Clédén-Cap-Sizun),
- 5** - la baie des Trépassés (Clédén-Cap-Sizun et Plogoff),
- 6** - la pointe du Raz (Plogoff),
- 7** - les dunes de Trez Goarem et le boisement de Suguensou (Audierne),
- 8** - les rives du Goyen (Audierne et Pont-Croix),
- 9** - les sites de Saint-Jean et Kersigneau (Plouhinec),
- 10** - les dunes de Gwendrez (Plouhinec),
- 11** - le site de Menez-Dregan (Plouhinec),
- 12** - L'allée couverte de Pors Poulhan (Plouhinec).

Le travail de la Communauté de communes sur la gestion des espaces naturels repose sur un document technique appelé « **Plan de gestion des espaces naturels** ». Ce document contient un schéma d'intervention pluriannuel visant à guider toutes les actions de gestion qui permettront de préserver les patrimoines naturels, historiques et culturels des sites sur le long terme. Il constitue une référence de travail pour les gestionnaires mais également pour tous les partenaires associés (propriétaires fonciers, élus locaux, agents communaux, associations, agriculteurs, chasseurs, riverains...).

Le service « Espaces Naturels et Randonnée » dispose d'un local spécifique, d'un matériel technique propre et d'une équipe de gestion dédiée. Une équipe est en charge de l'animation territoriale, du suivi des sites ainsi que de la programmation/ réalisation des travaux d'entretien et de restauration des milieux naturels et des sentiers de randonnée. Ainsi, la Communauté de communes Cap-Sizun – Pointe du Raz assure l'entretien courant des sites, le maintien de la propreté, la mise en sécurité des publics ainsi que la protection et la mise en valeur des milieux naturels.



Tel : 02 22 72 02 32



E mail : espaces-naturels@cap-sizun.fr

La randonnée en Cap Sizun

*350 kms d'itinéraires balisés
15 circuits pédestres
5 circuits VTT*

À pied, à cheval, à vélo, la randonnée, représente un véritable atout pour le territoire du Cap Sizun. Au-delà d'être le premier loisir des français, et probablement des habitants du Cap Sizun, c'est aussi un véritable outil de développement touristique pour le territoire.

Ainsi, la Communauté de communes mène depuis 2010 un important travail de concertation avec les communes du Cap Sizun et les usagers afin de constituer un véritable maillage de sentiers permettant la découverte du Cap Sizun et de son patrimoine naturel, culturel et historique. Le développement et la promotion de la Randonnée sont devenus une action à part entière de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz.

Ainsi, en 2018, ce sont 15 boucles de randonnée pédestre et 5 boucles VTT qui cheminent à travers l'ensemble du territoire soit plus de 350 km d'itinéraires balisés ! Au-delà d'offrir un superbe stade à ciel ouvert à la population du Cap Sizun, ces itinéraires répondent au besoin des visiteurs.

Des équipes techniques du service «Espaces Naturels et Randonnée » sont dédiées à l'entretien de ces sentiers : fauche de la végétation, mise en sécurité, gestion des intempéries, balisage font partie des missions quotidiennes de ces équipes de la Communauté de communes.



Tel : 02 22 72 02 32



E mail : rando@cap-sizun.fr

Service économique

La Communauté de communes compte plus de 1 500 établissements sur son territoire. Le développement économique est non seulement une compétence obligatoire de l'intercommunalité, mais surtout une volonté des élus communautaires d'accompagner les entreprises du territoire.

Projet de création, transmission,
reprise, développement

Informer, orienter

La CCCSPR accueille chaque porteur de projet (porteurs d'idées, de projets et chefs d'entreprise), analyse ses besoins et ses attentes, l'oriente vers les partenaires nécessaires.

L'annuaire des entreprises

Vous recherchez une entreprise sur le territoire ? Vous souhaitez promouvoir votre entreprise ? L'annuaire des entreprises du Cap Sizun vous permet d'identifier une offre de proximité. Outil de valorisation et de promotion des compétences existantes sur la Communauté de communes, l'annuaire recense les entreprises implantées sur le territoire. Il est consultable sur Internet.

La publication dans cet annuaire internet est entièrement gratuite.



L'inscription est conditionnée au respect des critères suivants :

- Etre une entreprise implantée sur le territoire
- Etre inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et/ou au Répertoire des Métiers et/ou auprès de la Chambre d'Agriculture

L'inscription des professionnels et les mises à jour sont possibles toute l'année sur le site Internet. Inscrivez-vous sur <http://entreprises.cap-sizun.fr>, rubrique «inscription à l'annuaire». Pour compléter votre fiche et mieux mettre en valeur votre activité, pensez à y ajouter photo, logo, etc !



Tel : 02 22 72 02 31



E mail : economie@cap-sizun.fr

Conseiller

Le service économique travaille en coopération avec les chambres consulaires pour le soutien de porteurs de projets, d'entreprise en phase de démarrage ou de développement. Des permanences de proximité permettent au porteur de projet de rencontrer, sur rendez-vous, un interlocuteur qui saura le conseiller, l'accompagner à l'occasion de son projet de création.

La Communauté de communes a également mis en place des aides aux porteurs de projet :

- Pass Commerce Artisanat
- Aide aux porteurs de projets en agriculture



Les zones d'activités artisanales

Les zones d'activités, en favorisant l'installation, le maintien et le développement des entreprises, constituent un élément important du développement économique du territoire.

La Communauté de communes gère 4 zones d'activités artisanales réparties sur le territoire

- ❶ - ZA de Penguel à Confort-Meilars
- ❷ - ZA de Lanéon à Pont-Croix
- ❸ - ZA de Kerguerrien à Audierne (Esquibien)
- ❹ - ZA de Lesvenez à Plouhinec

N'hésitez pas à vous informer auprès du service économique
et à faire remonter vos besoins en foncier
ou en immobilier d'entreprises.



Tel : 02 22 72 02 31



E mail : economie@cap-sizun.fr



La Maison de Services Au Public

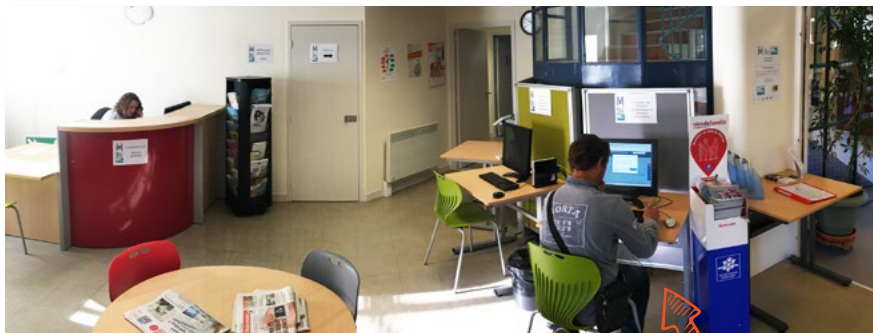
La Maison de Services Au Public, initiée conjointement par la Communauté de communes, le CIAS et le Conseil départemental a pour objectifs de :

Faciliter les démarches du public en proposant un guichet unique pour informer et orienter le public

Développer l'interconnaissance entre partenaires afin d'apporter une meilleure réponse aux usagers



**Maison
de services
au public**



Le personnel de la MSAP vous accueille et peut vous proposer un rdv avec l'un des partenaires ou vous accompagner directement dans vos démarches.

*Un espace numérique
en autonomie pour
les démarches administratives.*

Nos partenaires

Ils peuvent vous accompagner et vous conseiller sur les thématiques suivantes.

Emploi, formation, et insertion professionnelle :

- Pôle emploi
- Mission Locale du Pays de Cornouaille
- Actife Quimper Cornouaille
- CIAS service insertion

Social et santé :

- Centre Départemental d'Action Sociale - CDAS
- Service social maritime
- CAF (accès à son espace personnel)
- Secours catholique
- CPAM
- MSA

Entreprises et employeurs :

- Chambre de commerce et de l'industrie - CCIMBO
- Chambre de métiers et de l'artisanat - CMA
- Association pour le Droit à l'Initiative Économique
- Mission locale, service relation entreprises
- Pôle Emploi service employeur
- Les Affaires maritimes - DDTM

Habitat et logement :

- CAUE - conseil en architecture
- ADIL - Information logement
- Espace Info Énergie
- OPAH/ communauté de communes

Famille, enfance, jeunesse :

- Protection Maternelle Infantile - PMI
- Relai Assistants Maternels - RAM
- Point d'Accueil Écoute Jeunes - PAEJ

Services aux personnes âgées :

- FEPEM
- CLIC
- CARSAT
- Portage de repas



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 9h-12h15 et 13h30-17h

Fermé le mercredi après-midi



MSAP - 17 rue Lamartine - 29770 AUDIERNE



Tel : 02 98 70 08 78



E mail : msap@cap-sizun.fr

Habitat

Le dispositif « *Mieux chez soi* » est l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), qui a été lancée par la Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz et Douarnenez Communauté, depuis le 1^{er} mai 2018 et jusqu'en avril 2023. Cette opération vise à l'amélioration de l'habitat privé des propriétaires occupants ou bailleurs dont le logement a été construit il y a plus de 15 ans. Les deux collectivités marquent ainsi leur volonté d'accompagner l'amélioration de l'habitat privé sur leur territoire.

De 20% à 80% du montant des travaux HT

L'OPAH, dénommée localement « Mieux chez soi », permet d'allouer des aides aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux dans le logement qu'ils occupent ou qu'ils destinent à la location. Les aides sont conditionnées au respect d'un certain nombre de critères, notamment de ressources et de travaux. Le montant des aides est différencié selon le statut d'occupation du logement, la nature des travaux, etc. Les aides peuvent aller de 20% à 80% du montant des travaux HT.

Le service informe et accompagne gratuitement les propriétaires, au travers des permanences des deux conseillers habitat, *(un pour le territoire Cap-Sizun et l'autre pour Douarnenez Cté)* et prend en charge l'ensemble des diagnostics nécessaires au montage des dossiers *(ex: diagnostic énergétique, rapport d'ergothérapeute pour travaux d'adaptation, etc.)*.

Les principaux objectifs de l'OPAH visent les travaux d'économie d'énergie, les travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap, les travaux lourds ou permettant de remédier à une situation d'insalubrité.

**Permanences,
sans rendez-vous:**



Du lundi au jeudi 9h-12h15



MSAP - 17 rue Lamartine - 29770 AUDIERNE



Tel : 02 22 72 02 29



E mail : habitat.conseil@cap-sizun.fr



Le Cap Sizun

10 communes

177,37 km²



« La Communauté de communes ce sont aussi
des services Ressources Humaines, Finances et Marchés Publics
qui participent au bon fonctionnement de nos secteurs opérationnels »



Depuis 1999 le Cap Sizun mène une politique en faveur de l'enfance, la petite-enfance et la jeunesse. Il encourage la qualité et le développement de l'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire. Les objectifs affirmés de cette politique sont de répondre aux besoins des familles en termes de proximité géographique, d'attractivité de notre Cap Sizun et de diversité dans les modes d'accueil et les activités proposés.



Tel : 02 22 72 02 25



E mail : enfance-jeunesse@cap-sizun.fr

Le Relais Assistantes Maternelles.

Il s'agit d'un lieu d'accueil neutre, d'écoute, d'échange et d'accompagnement à la relation parents-assistant(e)s maternel(le)s. Il permet d'informer sur les droits des parents et des professionnels. Il contribue à une bonne qualité de l'accueil mais ce n'est pas un lieu d'accueil du jeune enfant. Pour les parents ou futurs parents, l'animatrice du RAM vous accueille de manière individuelle pour :

- Faciliter votre recherche d'un mode d'accueil adapté à vos besoins
- Vous accompagner dans votre réflexion et vos choix
- Vous accompagner dans la mise en place de la relation employeurs-salariés
- Vous informer des droits et des devoirs réciproques



Permanence
tous les mardis de 14h à 17h
à la MSAP



Tel : 02 98 74 27 71



E mail : ram@cap-sizun.fr

La Halte Garderie Itinérante TI CÂLINS

Elle offre un service d'accueil occasionnel et flexible aux familles, un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants de 3 mois à 6 ans.

- 1 **lundi** à Goulien
- 2 **mardi** à Esquibien
- 3 **mercredi** à Beuzec-Cap Sizun
- 4 **jeudi** à Pont-Croix
- 5 **vendredi** à Confort-Meilars.



Ouvert
du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Tel : 06 81 57 01 43



E mail : ticalins@laposte.net

Les Centres de Loisirs

L'association **Cap Sizun Animation** propose des loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans sur l'ensemble du Cap Sizun : Pont-Croix, Confort-Meilars et Plogoff. Les centres de loisirs basent leur fonctionnement sur le rythme de l'enfant, leurs besoins et leurs envies. Les équipes d'animations sont constituées de professionnels qualifiés, expérimentés et compétents.



**Horaires d'ouverture
des centres de loisirs :**
De 7h45 à 19h.

- « La Ribambelle » à Pont-Croix place de la Métairie pour les enfants de 3 à 6 ans
- « La Passerelle » à Confort-Meilars à la salle polyvalente pour les enfants de 6 à 12 ans
- « Bout de ficelle » à Plogoff pour les enfants de 3 à 12 ans (seulement en été)



Tel : 02 98 70 41 10



E mail : cap-sizun-animation@wanadoo.fr

Les activités en direction des adolescents

Dans le cadre du projet d'animation Enfance-Jeunesse du Cap Sizun, la Communauté de communes du Cap Sizun a confié à l'association « **La Obra** » une mission d'animation sur le territoire destinée aux jeunes de 12 à 18 ans avec pour objectifs :

- Une offre d'activités attractives, multiples et diversifiées,
- L'accessibilité du plus grand nombre notamment par une politique tarifaire adaptée,
- Faire participer les jeunes et les parents à la définition de sa politique de fonctionnement,
- Développer le partenariat avec le réseau associatif capiste afin de favoriser l'intégration des jeunes dans les activités existantes,
- Organiser des activités dans les communes excentrées,
- Assurer le soutien, l'accompagnement et le suivi des projets collectifs des jeunes.



Tel : 09 52 56 31 25



E mail : laobrateatral@gmail.com

Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)

Le PAEJ est un dispositif de proximité organisé autour d'une mission de prévention

- **Pour les jeunes :** Seuls ou accompagnés d'un ami, d'un proche ou d'un professionnel, le PAEJ permet d'exprimer ses préoccupations ou difficultés, de commencer à mieux les percevoir afin de chercher et trouver des solutions.
- **Pour les familles :** Les proches d'un jeune peuvent être accueillis. Le PAEJ permet d'aborder et d'apporter un éclairage sur les problématiques de l'adolescence, de soutenir les parents dans leur fonction parentale et vise à favoriser les rapports parents-adolescents. (Sur rendez-vous)



Tel : 06 71 34 90 61



E mail : paejsud29@orange.fr

« La Communauté de communes c'est aussi 49 agents à votre service »



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Cap Sizun

Le CIAS du Cap Sizun a été créé par délibération communautaire en décembre 2004, il était le premier du département du Finistère. Il est né d'une volonté politique de définir et mettre en œuvre une action sociale communautaire.

*Le chantier environnement
participe à l'entretien des
espaces naturels protégés*

Les missions du CIAS

L'action sociale auprès des personnes âgées et handicapées :

- Gestion de trois Établissements EHPAD* : à Plouhinec, Clédén-Cap-Sizun et « La Fontaine » à Pont-Croix
- Gestion d'un service de portage à domicile
- Accueil de la permanence hebdomadaire du CLIC

L'action sociale auprès des publics en insertion :

- Gestion de deux chantiers d'insertion : dans le domaine de l'environnement et celui du service à la personne
- Structure relais pour l'association Mobil'Emploi : location de scooters et voitures pour les demandeurs d'emploi
- Gestion de deux logements d'urgence
- Représentation de la compétence sociale dans les différentes instances
- Réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux du territoire

**EHPAD: Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes*

Le pôle insertion du CIAS

Il est basé à Audierne et gère la mise en œuvre des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions sur le territoire

@ E mail : pole.insertion@capsizun.fr

Les chantiers d'insertion

Le Pôle insertion accueille une quarantaine de salariés chaque année au sein de ses deux chantiers d'insertion. Qu'est-ce qu'un chantier d'insertion ?

- un contrat de travail de 6 mois (CDDI), 26 heures par semaine
- un accompagnement social et professionnel pour résoudre les freins à l'emploi (mobilité, logement, santé, garde d'enfant...) et construire un projet professionnel
- un encadrement technique sur le poste
- un plan de formation personnalisé

Deux chantiers d'insertion et différents postes proposés

Au chantier environnement :

- agent d'entretien des espaces naturels
- agent d'entretien des espaces verts
- agent de maintenance des bâtiments en EHPAD

Au chantier service à la personne :

- agent d'entretien des locaux en EHPAD
- agent de restauration collective en EHPAD
- agent de blanchisserie en EHPAD



Objectifs : l'emploi ou la formation

Les deux chantiers d'insertion constituent un véritable tremplin vers l'emploi ou la formation qualifiante grâce à des supports d'activités diversifiés et professionnalisants, ainsi qu'une équipe encadrante mobilisée et attentive au développement des compétences et potentialités de chaque salarié.

Le « plus » du Pôle Insertion :

- Des activités sportives et culturelles sont proposées aux salariés en partenariat avec les associations du territoire
- Un atelier informatique est organisé une à deux fois par mois pour lutter contre la fracture numérique

« La Communauté de communes, c'est aussi le service informatique communautaire qui s'ouvre progressivement aux autres communes du Cap Sizun »

Les logements d'urgence

Le CIAS du Cap Sizun est conventionné avec la Préfecture pour gérer deux logements d'urgence. Ces hébergements ont vocation à accueillir temporairement des personnes ou familles sans domicile ou en situation précaire.

L'Objectif:

Accompagner les personnes accueillies dans leurs démarches liées au logement et leur permettre d'accéder à un logement stable.



Tel : 02 98 74 98 98



E mail : pole.insertion@capsizun.fr

Fonctionnement :

Les personnes disposent d'un titre d'occupation de 3 mois. L'accès à ces deux logements est réservé aux personnes ou ménages dont les ressources ne dépassent pas les plafonds autorisés pour l'accès au logement social. Une participation financière est demandée et une mesure d'accompagnement est mise en place dès l'entrée dans le logement, afin de préparer le relogement.

La mobilité

Le CIAS du Cap Sizun est structure relais pour l'association « Mobil'Emploi ». Ce service est destiné aux demandeurs d'emploi démunis de moyen de transport. L'objectif est de leur permettre de se rendre à un entretien d'embauche, un emploi, une formation ou un stage, par la location de scooters ou voitures, disposés au CIAS.

L'accès au service se fait exclusivement par prescription (Pôle Emploi, Mission Locale, CDAS) et sur une durée maximale de deux mois.

Coût :

15€ la semaine pour la location d'un scooter et 35€ la semaine pour la location d'une voiture.

Portage de repas à domicile

Lien social et maintien à domicile

Le service de portage de repas du CIAS du Cap Sizun livre tout au long de l'année près de 150 personnes sur l'ensemble des communes du Cap Sizun. Chaque jour en moyenne, 60 repas sont distribués. Le portage de repas contribue à l'équilibre alimentaire: c'est une réelle opportunité de maintien à domicile, de maintien de l'autonomie, de lutte contre l'isolement. C'est un service de proximité, structuré et de qualité pour les personnes âgées de + de 60 ans, les personnes handicapées ou sortant d'hospitalisation.

Les livraisons sont assurées tous les matins et le vendredi après-midi pour les repas du week-end. Une commande de 3 repas minimum par semaine est nécessaire pour bénéficier du service. Des menus équilibrés et variés sont proposés en liaison froide, les menus sont adaptés à chacun, prenant en compte si besoin, régimes particuliers ou textures spécifiques. Le personnel est formé et assure une veille sociale auprès des personnes âgées.



Tel : 02.98.74.98.98



E mail : cias@cap-sizun.fr



EHPAD Résidence de la Fontaine

Pont-Croix

Construite dans un cadre de verdure, à proximité du centre-ville de Pont Croix, la « Résidence de la Fontaine » bénéficie de tous les services, commerces, animations, loisirs de cette petite cité de caractère, capitale du Cap Sizun.

Les Herbergements

L'établissement comporte 69 logements pour une capacité autorisée de 73 résidents (63 personnes âgées et 10 personnes handicapées vieillissantes) :

- **35 pavillons** individuels de type T1 bis.
- **34 appartements** dans le bâtiment principal.

Les tarifs

Le tarif journalier pour l'année 2018 est de 49,16 € pour une personne seule et de 80,20 € pour les couples, + 5,50 € de ticket modérateur.

Les tarifs dépendances facturés en plus pour les GIR 1 et 2 est de 14,92 € et de 7,46 € pour les GIR 3 et 4. Le tarif dépendance est pris en charge par l'APA globale en établissement.

Les aides possibles

- Aide sociale à l'hébergement
- Aide personnalisée au logement
- Allocation personnalisée à l'autonomie



EHPAD Résidence de la Fontaine - 23 rue Arsène KERSAUDY
29 790 PONT CROIX



Tel : 02 98 70 40 84



E mail : ehpadfontaine.pontcroix@capsizun.fr

EHPAD Ty Pen Ar Bed *Cleden Cap Sizun*

*Situé non loin de la pointe du Raz, l'EHPAD
(Établissement d'Accueil pour Personnes Âgées Dépendantes),
« Ty Penn Ar Bed » a ouvert ses portes le 13 avril 1993.*



L'admission

L'EHPAD accueille, sur leur demande, des personnes âgées, dépendantes ou non, dès lors qu'elles sont âgées de plus de 60 ans. Une dérogation pour les moins de 60 ans peut parfois être accordée. Les couples peuvent également être accueillis.

La maison de retraite de Cleden-Cap-Sizun propose un hébergement dans :

L'EHPAD « Ty Penn Ar Bed » qui comprend 61 chambres et est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

L'unité de vie Alzheimer « Ty Aliz Eol » qui compte 10 chambres, permettant de répondre aux particularités des personnes atteintes de la maladie Alzheimer et/ou de maladies apparentées. L'unité est également habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Les tarifs

En fonction des ressources et/ou de votre état de santé, il peut vous être accordé le bénéfice de : l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) // l'allocation logement – APL (CAF) // l'aide sociale départementale. Le tarif journalier pour l'année 2018 en hébergement permanent est de 49,64 € pour l'EHPAD et 58,67 € pour l'unité de Vie Alzheimer. À ce tarif, il est nécessaire d'ajouter 6,00€ de ticket modérateur « dépendance ».

Les tarifs dépendances pris en charge par l'APA globale en établissement sont les suivants :

les GIR 1 et 2 est de 16,30 €

les GIR 3 et 4 est de 8,15 €



EHPAD Ty Penn ar bed - 3, route de Kerazan
29 770 CLEDEN - CAP - SIZUN



Tel : 02 98 70 37 37



E mail : ehpad.cleden@capsizun.fr

EHPAD Ty Amzer Vad

Plouhinec

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), « Ty-Amzer Vad », implanté au bourg, sur la route qui mène à Pors Poulhan. L'établissement a ouvert ses portes le 18 avril 1994, il s'est doté d'un accueil de jour depuis le 24 septembre 2012 et d'un hébergement temporaire au 4 janvier 2016.



L'admission

L'EHPAD accueille les personnes âgées de plus de 60 ans valides ou dépendantes, en perte d'autonomie physique et/ou psychique, seules ou en couple. Les personnes de moins de 60 ans peuvent être admises sur dérogation du Conseil général.

Le cadre de vie

L'établissement dispose de 64 chambres individuelles, meublées, équipées d'un cabinet de toilette. La famille peut venir partager le déjeuner avec le résident. Il suffit d'en faire la demande auprès du secrétariat 48 heures au moins avant la date souhaitée. Cette prestation sera facturée au demandeur. Les tarifs sont affichés dans l'établissement.

Le linge

Le linge dit hôtelier : draps, taies, couvertures, linge de toilette est fourni par l'établissement. L'entretien est assuré par un prestataire extérieur (l'ESAT Kan Ar Mor de Douarnenez). Les vêtements personnels doivent être identifiés dès l'entrée et sont marqués par le prestataire, un forfait de marquage de l'ensemble du linge est demandé à l'entrée. Le linge peut donc être apporté avant l'entrée et marqué pour l'arrivée.

Les tarifs

Le tarif journalier pour l'année 2018 en hébergement permanent est de 51,46 € + 5.22 € de ticket modérateur, soit 56.68 € en reste à charge journalier.

Les tarifs dépendances facturés pour : les GIR 1 et 2 est de 14,17 €, les GIR 3 et 4 est de 7.09 €

Le tarif dépendance est pris en charge par l'APA globale en établissement.

Les tarifs de l'accueil de jour et de l'hébergement temporaire sont conditionnés par les revenus de la personne.



EHPAD Ty Amzer Vad - 12, rue Jean GUILLOU - 29 780 PLOUHINEC



Tel : 02 98 74 93 93



E mail : ehpad.plouhinec@capsizun.fr

L'Office de Tourisme Communautaire

L'Office est chargé de développer la fréquentation touristique du territoire de la Communauté de communes, il est classé en catégorie 1.



A ce titre, il doit :

- Assurer l'accueil et l'information des touristes
- Assurer la promotion touristique du territoire en coordination avec la Destination Quimper Cornouille, l'agence de développement touristique Finistère Tourisme et le comité régional du tourisme de Bretagne
- Contribuer à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local
- Favoriser l'adaptation de l'offre touristique aux exigences des clientèles française et étrangère, en particulier par la création de nouveaux produits
- Apporter son concours à la promotion des événements destinés à renforcer la notoriété du territoire ainsi qu'à l'animation de la destination

**CARREMENT
CAP
SIZUN
POINTE DU RAZ**

Il est composé de trois sites principaux :

- Le Bureau d'Information Touristique d'Audierne 8, rue Victor Hugo
- Le Bureau d'Information Touristique de Pont-Croix Rue Laënnec
- Le Bureau d'Information Touristique de Plouhinec Place Jean Moulin
- En saison le Bureau d'Information Touristique de Beuzec-Cap-Sizun



Tél : 0 809 10 29 10



www.capsizuntourisme.fr

E mail : office-tourisme@cap-sizun.fr

Et aussi
La Maison de la Pointe du Raz
et du Cap Sizun
à Plogoff



Tél : 02 98 70 67 18



www.pointeduraz.com

E mail : contact@pointeduraz.com



Les déchèteries

Deux déchèteries desservent le territoire.

Conditions d'accès :

Les déchèteries sont ouvertes aux particuliers du Cap Sizun et aux professionnels (pour les conditions d'accès, se renseigner auprès du service gestion des déchets ou en déchèterie).
Courant 2019, l'accès à la déchèterie de Pont-Croix se fera au moyen de cartes d'accès distribuées courant d'année. L'accès est interdit aux véhicules de plus de 3,5 T et engins agricoles > 50cv.



Déchets acceptés :



Encombrants



Déchets
verts



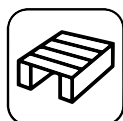
DEEE



Déblais
gravats



Cartons



Bois



Métaux



Déchets
diffus



Huiles
de vidange



Piles
et accumulateurs



Mobilier



Lampes



Huiles
de friture



Verres



Tout-venant
incinérable



Textiles
chaussures



Réutilisation
réemploi



Pneumatiques

Déchets refusés :

- Amiante-ciment/fibro-ciment : à déposer directement dans un site de traitement : GUENNEAU TP 02 98 92 19 06
ou LE PAPE ENVIRONNEMENT 02 98 94 59 39
- Fusée détresse / Bouteilles gaz : À déposer chez les revendeurs

Déchèterie de Primelin lieu-dit Prad Honest :

lundi : 14h-18h

du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Déchèterie de Pont-Croix lieu-dit Lanéon :

du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

vendredi : de 9h à 12h

samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h



Les entrées sont autorisées jusque 10 min. avant la fermeture.

Les équipements
communautaires

La Piscine



Aquacap, le centre aquatique communautaire. Déjà 10 ans d'existence pour la satisfaction de tous, de l'utilisateur occasionnel à l'abonné fidèle. C'est plus de 600 000 visiteurs depuis l'ouverture.

Une offre globale pour tous

- Espace aquatique (4x25m), ludique (geyser, toboggans) et balnéo
- Aquasports (aquaforme, aquabiking, bodypalm, aquatraining)
- Intervention pédagogique auprès d'entreprises, d'associations, de groupes
- Scolaire – accueil des écoles et des collèges du Cap Sizun et de l'extérieur
- Aprèm-ludique avec structures gonflables intérieures et extérieures
- Associatif : accueil des associations aquatiques du Cap Sizun
- Anniversaires – les samedis hors vacances scolaires avec ou sans animation

- Séances BB Nageurs
- Stages de natation sur toutes les vacances scolaires
- BNSSA - Formation professionnelle
- Événements/animations à thème
- Location de ligne d'eau, de bassin ou d'espace
- Cours de natation pour enfants et adultes dès 3 ans



Aquacap vous accueille tous les jours de l'année hormis le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.



Période scolaire :

Lundi	12h-14h et 17h-19h
Mardi	12h-14h et 17h-21h
Mercredi	10h30-12h30 et 14h-18h30
Jeudi	12h-14h et 17h-20h
Vendredi	12h-14h et 17h-19h
Samedi	14h-17h30
Dimanche	10h-12h30 et 14h-17h30

Petites vacances :

Lundi	10h-18h
Mardi	10h-21h
Mercredi	10h-18h
Jeudi	10h-18h
Vendredi	10h-18h
Samedi	10h-18h
Dimanche	10h-18h

Grandes vacances :

Lundi	11h-19h
Mardi	11h-21h
Mercredi	11h-19h
Jeudi	11h-19h
Vendredi	11h-19h
Samedi	11h-19h
Dimanche	11h-19h



AQUACAP - Route de la Pointe du Raz - Esquibien - 29770 AUDIERNE



Tel : 02 98 70 07 74



E mail : contact@aquacap.fr



La salle de sports

Située rue Jean MERMOZ à Plouhinec, le gymnase communautaire a ouvert ses portes début 2012. Constitué de deux salles, l'une de 1 200 m² est allouée aux sports collectifs, l'autre de 300 m² concerne les pratiques gymniques et les arts martiaux. Ce gymnase est exclusivement dévolu aux pratiques sportives.

*14 associations sportives
et établissements scolaires*



*132 heures d'utilisation
hebdomadaire.*



Tel : 02 22 72 02 25



E mail : enfance-jeunesse@cap-sizun.fr

*« La Communauté de communes, c'est aussi
La fibre optique qui sera déployée sur
la moitié du territoire d'ici 2023 »*



www.cap-sizun.fr



Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz - Rue Renoir - 29770 - AUDIERNE



Tel : 02 98 70 16 00

